

|  |
| --- |
| **Service de l’énergie opérationnelle**  **Centre de soutien technique et administratif**  **Bureau achats** |

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHÉ PUBLIC  **ACTE D’ENGAGEMENT** | ATTRI1 |

|  |
| --- |
| **A - Objet de l’acte d’engagement** |

**** Objet du marché public :

**Nettoyage, dégazage de capacités/réseaux divers avec destruction des déchets et pompage d’autres déchets ou eau (regards chambres à vannes/bouches des hydrants system) dans les établissements du Service de l’énergie opérationnelle (SEO)**

**** Cet acte d'engagement correspond aux lots ci-dessous du marché :

*(Cocher les cases correspondantes.)*

Lot 1 : Zone Nord-Est (ETSEO de Metz) ;

Lot 2 : Zone Nord-Centre (ETSEO Saint-Germain-en-Laye) ;

Lot 3 : Zone Nord-Ouest (ETSEO Rennes) ;

Lot 4 : Zone Sud-Ouest (ETSEO Bordeaux) ;

Lot 5 :  Zone Sud-Est (ETSEO Marseille (sauf Corse)) ;

Lot 6 :  Corse.

|  |
| --- |
| **B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire** |

## B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l’accord-cadre suivantes :

le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) n° DAF\_2025\_000251 et ses annexes :

1. dématérialisation des factures ;
2. demande de prolongation de délai ;
3. courriels et points de contact de l’entreprise et des correspondants SEO ;
4. renseignements complémentaires ;

le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes :

1. Coordonnées des établissements Lots 1 à 6 ;
2. Nombre de capacités lots 1 à 6 ;
3. Liste des documents à établir avant la réalisation d’une prestation de nettoyage ;
4. Procès-verbal de prise en charge d’un réservoir ayant contenu des matières dangereuses;
5. Procès-verbal de prise en charge de canalisations ayant contenu des matières dangereuses;
6. Autorisation de pénétrer dans une capacité ; .
7. Mode opératoire relatif aux pesées de l’hydrocureur avant et après intervention de nettoyage
8. Décision d’admission

Autres :CCAG/FCS approuvé par arrêté du 30/03/2021

……………………………………………………………………………………………

et conformément à leurs clauses,

Le signataire

s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

engage la société ……………………… sur la base de son offre ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

L’ensemble des membres du groupement s’engagent, sur la base de l’offre du groupement ;

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l’établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]*

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués en annexes au présent acte d’engagement suivant les lots ;

taux de la TVA : Taux en vigueur au moment de la facturation

**B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :**

*(En cas de groupement d’opérateurs économiques.)*

Pour l’exécution du marché ou de l’accord-cadre, le groupement d’opérateurs économiques est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint avec mandataire solidaire OU  solidaire

*(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.)*

La forme du groupement n'est pas imposée, toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Par ailleurs, la constitution du groupement doit être identique à celle du groupement admis en phase de candidatures sauf cas particuliers prévus par le Code de la commande publique, notamment les articles L.2141-13, R. 2142-26.

**RÉpartition des prestations entre les membres du groupement**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Désignation des membres**  **du groupement conjoint** | **Prestations exécutées par les membres****du groupement conjoint** | |
| **Nature de la prestation** | **Montant HT**  **de la prestation** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**B3 - Compte (s) à créditer :**

*(Joindre un ou des relevé(s) d’identité bancaire ou postal - RIB.)*

**** Nom de l’établissement bancaire :

**** Numéro de compte :

**B4 - Avance***(*[*article R. 2191-3*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729901&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du Code de la commande publique)*

La durée d’exécution des prestations étant inférieure à deux mois et les montants des bons de commande inférieurs à 50 000 €/HT, aucune avance n’est prévue sur le marché.

#### B5 - Durée d’exécution du marché :

La durée de l’accord-cadre commence à courir à compter de la date de notification du marché.

Le marché est reconductible :  NON  OUI

* première période d’exécution de l’accord cadre : un (1) an ;
* nombre de reconductions maximum : trois (3) ;
* durée de chaque reconduction : un (1) an ;
* une clause de continuité de service de trois (3) mois renouvelable une (1) fois par reconduction expresse. La durée totale de la reconduction ne pourra excéder six (6) mois.

1. Si le pouvoir adjudicateur par délégation décide de ne pas reconduire l'accord-cadre, il notifie par écrit ou par voie électronique sa décision au titulaire, au moins un (1) mois avant la date anniversaire de reconduction du marché.
2. Dans tous les cas, le titulaire ne peut s'y opposer.

#### B6 – Délais d’exécution des prestations

Les délais d’exécution des prestations sont indiqués dans chaque bon de commande.

Les périodes de fermeture pour congés annuels de la société sont à neutraliser pour le calcul des délais,

Le titulaire indique ces périodes de fermeture dans le document « Renseignements complémentaires » (annexe 4 au CCAP).

|  |
| --- |
| **C - Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement** |

**Attention**, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d’entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l’offre et que l’acte spécial concernant ce sous-traitant n’a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer le DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

**C1 – Signature du marché ou de l’accord-cadre par le titulaire individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  | Signature électronique obligatoire |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**C2 – Signature du marché ou de l’accord-cadre en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(*[*article R. 2142-23*](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=0DDDE5A7DF8FB00C1FF01114156D32FB.tplgfr42s_2?idArticle=LEGIARTI000037730641&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) *du Code de la commande publique)*:*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

Conjoint OU  Solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

Pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;   
*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(Joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

Ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

Donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

Donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

|  |
| --- |
| D - Identification et signature de l’acheteur |

#  Désignation de l’acheteur

1. Centre de Soutien Technique et Administratif
2. Bureau Achats – Section Infrastructure
3. 47 rue Sainte Catherine - Caserne Thiry
4. Course spéciale 60016 - 54035 Nancy CEDEX
5. Tél : 03 83 19 35 48
6. [emma-lia.joris@intradef.gouv.fr](mailto:emma-lia.joris@intradef.gouv.fr)

[csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr)

**** Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

L’ingénieur en chef de première classe Hugues GAULTIER de la FERRIÈRE

Commandant du centre de soutien technique et administratif

Origine de son pouvoir de signature : a été nommé représentant du pouvoir adjudicateur au sens du code de la commande publique.

**** Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’[article R.2191-59](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) du Code de la commande publique(nantissements ou cessions de créances).

1. Centre de Soutien Technique et Administratif (CSTA)
2. Bureau Achats – Section Infrastructure
3. 47 rue Sainte Catherine - Caserne Thiry
4. Course spéciale 60016 - 54035 Nancy CEDEX
5. Tél : 03 83 19 33 85
6. [emma-lia.joris@intradef.gouv.fr](mailto:emma-lia.joris@intradef.gouv.fr)
7. [csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr)

**** Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

Imputation sur le compte de commerce 901

Comptable du Compte de Commerce « Approvisionnement de l’État et des forces armées en produits pétroliers et énergies alternatives, biens et services complémentaires »

Quartier Verneau

80, rue du sergent Blandan - CS n° 53864

54029 Nancy CEDEX

**** Imputation budgétaire

|  |  |
| --- | --- |
| **Centre financier** | CS901 |

La présente offre est acceptée avec les annexes suivantes :

*(Cocher la case correspondante.)*

Pour les lots suivants :

Lot 1 : Zone Nord-Est (ETSEO de Metz) ;

Lot 2 : Zone Nord-Centre (ETSEO Saint-Germain-en-Laye) ;

Lot 3 : Zone Nord-Ouest (ETSEO Rennes) ;

Lot 4 : Zone Sud-Ouest (ETSEO Bordeaux) ;

Lot 5 :  Zone Sud-Est (ETSEO Marseille (sauf Corse)) ;

Lot 6 :  Corse.

Sont applicables les annexes du présent acte d’engagement suivant les lots pour lesquels le soumissionnaire est retenu :

Annexes tarifaires au présent acte d’engagement – bordereau de prix mixtes ;

Annexes tarifaires au présent acte d’engagement – bordereau de prix forfaitaires ;

**Le n° de marché est le suivant :**

**Le n° d’engagement juridique est le suivant :**

Dans le cas de la communication d’un acte d’engagement valablement signé par le soumissionnaire transmis avec son offre, une décision du représentant du pouvoir adjudicateur (RPA) peut être émise afin de préciser les éléments contenus au présent bloc « D » pour indiquer les lots pour lesquels l’offre est retenue ainsi que les n° de marché et d’EJ. Dans ce cas, la décision du RPA constitue une annexe au présent acte d’engagement.

**Pour l’État et ses établissements :**

*Ce document est signé par voie électronique*

*par le représentant du pouvoir adjudicateur*

|  |
| --- |
| **E - Notification du marché au titulaire** |

**La notification interviendra par voie électronique via le site Internet de la PLACE.**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. La date de notification du marché correspond à la date de l’avis de réception du courriel de notification envoyé via la PLACE.